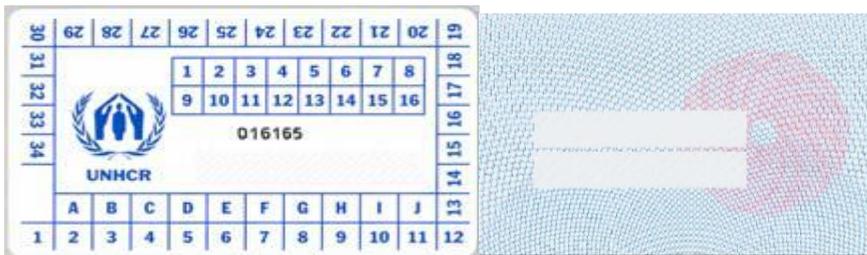




1. Fixing token pour le screening
2. Nouveaux arrivants
3. Sites spontanés
4. janvier - juillet 2012
5. En papier cartonné dur
6. Remplacées par les cartes de ration standard lors de l'enregistrement niveau 2



1. Carte de famille (temporaire)
2. Nouveaux arrivants
3. Sites officiels
4. janvier - juillet 2012
5. En papier cartonné dur de couleur bleue
6. Remplacées par les cartes de ration standard lors de l'enregistrement niveau 2 et pendant la biométrie niveau 3



1. Carte de ration (Standard)
2. Tous les réfugiés en remplacement des cartes de famille
3. Tous les sites
4. Depuis Juillet 2012
5. En papier cartonné de couleur blanche
6. En possession des réfugiés



Attestation de Réfugié

Date d'émission : 17/04/2013 No pro/Gres :

Nom et prénoms :

Sexe : Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Chef lieu :

Province :

Site :

Membres de la Famille

Nom et Prénoms	Sexe	DOB	Relation

Le présent document atteste que ci-dessus, de la protection internationale accordée aux réfugiés maliens ayant cherché asile au Burkina Faso, suite à la crise au nord du Mali depuis le 17 Janvier 2012.

Le base juridique de la reconnaissance de ces réfugiés Prima Facie est la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) du 10 Septembre 1969, régissant les aspects généraux du problème des réfugiés en Afrique en son article 1 paragraphe 2.

Le présente attestation expire le 31 décembre 2014.

Le Président de la Commission Nationale pour les Réfugiés
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération Régionale
Par délégation, le Directeur de Cabinet:

M. Amadou DICKO
M. Amadou DICKO

Le Représentant du HCR au Burkina Faso

Po Dany
M. Stéphane JAQUEMET



# Cas	875- C	Adresse au pays d'asile	Pays BK F	Region CENTRE (ADM1)	Chef lieu region OUAGADOUGOU (A)	Province Kadiogo	Chef lieu province Pabre
Taille	6	Adresse au pays d'origine	Pays MLI	Région Sikasso (ADM1)	Chef lieu Sikasso (ADM2)	Commune Sikasso (ADM3)	Levelé
Other Document					Cas Liés		

Formulaire Rapatriement Volontaire

Individual #	Given Name	Main Name	Other Name	Sex	DOB/YOB	Mar. Stat. HR1	Besoins Spécifiques	Commentaires Individuels
1 875-00000	MOHAMED			M	19	MA PA		Nationalité: Mali
2 875-00000	M	A		F	19	MA WIF		Nationalité: Mali
3 875-00000	AB			M	20	SN SON		Nationalité: Mali
4 875-00000	M	W		F	20	SN DAU		Nationalité: Mali
5 875-00000	W			F	20	SN DAU		Nationalité: Mali
6 875-00000	W			F	20	SN DAU		Nationalité: Mali
7								
8								
9								
10								



Je, soussigné (e), déclare qu'après multiples considérations et en pleine connaissance des conditions dans mon pays, opte volontairement pour le rapatriement de mes dépendants mineurs et moi-même. Par ce rapatriement, ma famille et moi reconnaissons nous placer de nouveau sous la protection de notre pays d'origine, le Mali, et renoncions à la protection internationale conférée par le statut de réfugié.

MAECR/CONAREF

Verifié par - CONAREF Signature Date UNHCR OUAGADOUGOU Page 1 de 1 Préparé/Verifié par - UNHCR Signature Date

1. VRF
2. Les refugies qui retournent au Mali
3. Les camps
4. Prévu
5. Couleur blanc et A4
6. Les réfugiés retournent au Mali avec les documents

1. Type de document delivré
2. A qui?
3. Où?
4. A quel moment?
5. Caractéristiques du document
6. Validité et statut du document

1. Attestation de Réfugié par le Gouvernement CONAREF et le HCR
2. Les réfugiés qui ont été enregistré niveau 2
3. Tous les sites
4. Depuis juillet 2012
5. Couleur blanc, A4
6. Expire le 31 décembre 2014. En possession du réfugiés. Document officiel.

Pour plus d'information, veuillez visiter le site suivant:
<http://data.unhcr.org/SahelSituation/regional.php>



1. Type de document delivré
2. A qui?
3. Où?
4. A quel moment?
5. Caractéristiques du document
6. Validité et statut du document

UNHCR The UN Refugee Agency Token n° _____ /date _____

Nom & prénoms du CDF:.....

Adresse:.....

Taille de famille :.....

Le chargé de protection UNHCR

1. Le token pour le screening
2. Les nouveaux arrivants
3. A la frontière
4. avr-sept 2013 et presentement
5. Couleur Rose
6. Repris en échange de l'Attestation d'enregistrement bleue (enrolement biomet.)

Family Size
FAMILY No.: XXXX/FA/NA/2013

Preuve d'un enregistrement de niveau 1

Names of HR1

UNHCR The UN Refugee Agency MAURITANIA

1. Le coupon d'enregistrement niveau 1
2. Les nouveaux arrivants avec le token
3. Le camp de Mbera
4. 2012 - Present
5. Couleur jaune
6. Repris en échange de l'Attestation d'enregistrement niveau 2

ATTESTATION D'ENREGISTREMENT NIVEAU II 2012

Le présent document atteste que la personne ci-dessous, jouit de la protection internationale accordée aux réfugiés maliens ayant cherché asile en Mauritanie, suite à la crise au nord du Mali depuis le 17 Janvier 2012.

Zone/Bloc : MBE2XXX / MBE2XXXbXXX
Abri : XXX
proGres Numéro HH: XXX-XXHXXXXX
Lieu de Naiss: Mali
Date: 17 November 2013
Date Enregistrement: 12 November 2012

Camp: Mbera Camp
No Individuel: XXX-XXXXXXX
Date de Naiss: 31/12/1990
Sexe: F
REL: household Representative

UNHCR The UN Refugee Agency

1. L'attestation d'enregistrement niveau 2
2. Les refugies avec le coupon
3. Le camp de Mbera
4. 2012
5. Couleur blanche
6. Repris en échange de l'VRF

ATTESTATION D'ENREGISTREMENT NIVEAU II 2013

Le présent document atteste que la personne ci-dessous, jouit de la protection internationale accordée aux réfugiés maliens ayant cherché asile en Mauritanie, suite à la crise au nord du Mali depuis le 17 Janvier 2012.

Zone/Bloc : MBE2XXX / MBE2XXXbXXX
Abri :
proGres Numéro HH: HH Size
Lieu de Naiss: TIN AICHA - MLI
Nationalité: Mali
Date: 20 April 2013
Date Enregistrement: 12 November 2012

Camp: Mbera Camp
No Individuel: XXX-XXXXXXX
Date de Naiss: 31/12/1940
Sexe: F
REL: household Representative

UNHCR The UN Refugee Agency

1. L'attestation d'enregistrement biométrie niveau 3
2. Les refugies avec le coupon
3. Le camp de Mbera
4. 2013
5. Couleur bleu
6. Repris en échange de l'VRF

30 29 28 27 26 25 24 23 22 21 20 19
31 32 33 34
UNHCR The UN Refugee Agency
A B C D E F G H I J
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1. Carte de Ration
2. Les refugies qui ont ete enregistré niveau 2
3. Le camp de Mbera
4. Depuis 2012
5. Couleur blanche
6. Repris en échange de l'VRF

A QUI DE DROIT

La Sous Délégation de l'UNHCR à BASSIKOUNOU, atteste que les personnes dont les noms suivent et leurs dépendants, de nationalité malienne, ont été reconnus réfugiés au camp de Mbera (Mauritanie), en vertu de la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) du 10 septembre 1969.

# Attestation	Nom Complet	Ne Carte de Ration
XXX-XXXXXXX		XXXXXXX

Le/la ou les intéressés ont librement choisi de retourner dans leur pays d'origine à :

Region: Tombouctou (ADM1) Commune: Goundam (ADM2) Cercle: Goundam (ADM3)

La Sous Délégation de l'UNHCR prie les autorités civiles et militaires de bien vouloir faciliter leur déplacement qui s'inscrit dans le cadre d'un retour volontaire spontané au pays d'origine.

Page 1 of 1

1. Sauf-Conduit
2. Les refugies qui ont declares retournés de maniere spontanée
3. Le camp de Mbera
4. Depuis fin juin 2013
5. Couleur blanc et A4
6. Les réfugiés retournent au Mali avec les documents

UNHCR Formulaire de Retour Spontané

Menages: 329-1 H
Adresse au Pays d'origine: MAU (Mali)
Date: 4
Membre du Ménage: MLI
Date de Naissance: 31-Dec-1972
Sexe: H
Statut au Pays d'origine: AG
Date de Naissance: 31-Dec-1993
Sexe: F
Statut au Pays d'origine: WALET
Date de Naissance: 31-Dec-2002
Sexe: F
Statut au Pays d'origine: AG EL

Individual #	PP	Non Complet	Autre Nom	Sexe	Date de Naissance	Stat. au Pays d'origine	Statut au Pays d'origine	Commentaires Individuels
3 329-000		<input checked="" type="checkbox"/>	AG	H	31-Dec-1972	HA	HEI	Retouré Mali
3 329-000		<input checked="" type="checkbox"/>	WALET	F	31-Dec-1993	HA	WSP	Retouré Mali
3 329-000		<input checked="" type="checkbox"/>	WALET	F	31-Dec-2002	SN	DAU	Retouré Mali
3 329-000		<input checked="" type="checkbox"/>	AG EL	H	31-Dec-2006	SN	HEP	Retouré Mali

UNHCR Bassikounou - Mobile Serv

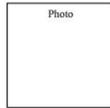
1. VRF
 2. Les refugies qui retournent au Mali
 3. Bassikounou
 4. Depuis 22/01/2014
 5. Couleur blanc et A4
 6. Les réfugiés retournent au Mali avec les documents
- Pour plus d'information, veuillez visiter le site suivant:
<http://data.unhcr.org/SahelSituation/regional.php>



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE TRAVAIL PROGRES
MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE
LA DECENTRALISATION ET DES AFFAIRES RELIGIEUSES
DIRECTION DE L'ETAT CIVIL ET DES REFUGIES
Secrétariat Permanent de la Commission Nationale d'Eligibilité au Statut des
Refugiés (SP/CNE)


MINISTRE DE L'INTERIEUR, DECENTRALISATION
ET AFFAIRES RELIGIEUSES
COMMISSION NATIONALE
D'ELIGIBILITE
CNE


HAUT COMMISSARIAT
DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES



N° xx/2012/DEC-R/SP/CNE

ATTESTATION DE REFUGIE

Je soussigné, le Directeur National de l'Etat Civil et des Réfugiés, atteste par la présente que **Madame xxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxx** dont la photo est ci-contre, née vers 1970 à Tombouctou au Mali, de nationalité déclarée malienne, est réfugiée reconnue au Niger par arrêté n° 142/MI/SP/D/AR/DEC-R en date du 16 mars 2012, en application de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

A ce titre, elle jouit de la protection internationale en matière des réfugiés.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Niamey, le

ABOUBACAR DEOUDA

COMMISSION NATIONALE D'ELIGIBILITE AU STATUT DES REFUGIES (CNE)
BP 736 TEL : 00227 2072485 FAX : 00227 2072486 E-mail : cne@unhcr.org
NIAMEY - NIGER

ATTESTATION DE REFUGIE

Carte de ration : Oxxxxx
Date d'émission : 12/12/2013 No proGres : xxx-xxHxxxx

Nom et prénoms : PHOTO

Sexe : F Nationalité : Malian

Date de naissance : 01/01/1967 Lieu de naissance : Mali

Adresse : Region : C.U.N (ADM1)
Département : C.U.N (ADM2)
Commune : Niamey Commune II (ADM3)
Commune d'Origine : Gao (ADM3)

Membres de la Famille :

Nom et Prénom	Sexe	DDN	Relation

Le présent document atteste que la(les) personne(s) ci-dessus, jouit(ssent) de la protection internationale accordée aux réfugiés maliens ayant cherché asile au Niger, suite à la crise au nord du Mali depuis le 17 Janvier 2012. La base juridique de la reconnaissance de ces réfugiés Prima Facie est la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) du 10 Septembre 1969, régissant les aspects propres au problème des réfugiés en Afrique en son article 1 paragraphe 2. La présente attestation est valable six (6) mois à compter de sa date de délivrance.

Le Coordonnateur de la Commission Nationale d'Eligibilité

Le Représentant du HCR au Niger


ABOUBACAR DEOUDA


Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
Représentant au Niger
Boulevard Mat Bago
Bât 15-78
Niamey, NIGER

1. L'attestation de refugies par le gouvernement CNE
2. Les refugies enregistrés au niveau 1
3. Les camps et zones d'accueils
4. Depuis 2012
5. A4, couleur blanc
6. Le HCR et le Gouvernement recupere le document ci-dessus en échange avec l'attestation de refugies niveau 2

1. L'attestation de refugie par le gouvernement CNE et le HCR
2. Les refugies enregistrés au niveau 2
3. Les camps et zones d'accueils
4. Depuis 2012
5. A4, couleur blanc
6. Le HCR et le Gouvernement recupere le document ci-dessus en échange avec le VRF

1. Carte de famille pour les urbains
2. Les refugies avec l'attestation
3. Niamey et Ayorou ville
4. Depuis 2012
5. Couleur bleue
6. Le HCR et le Gouvernement recupere le document ci-dessus en échange avec le VRF

1. Carte de Ration pour les refugies non-urbains
2. Les refugies qui ont été enregistré niveau 2
3. Les camps et zones d'accueils
4. Depuis 2012
5. Couleur blanc
6. Le HCR et le Gouvernement recupere le document ci-dessus en échange avec le VRF

1. Type de document delivré
2. A qui?
3. Où?
4. A quel moment?
5. Caractéristiques du document
6. Validité et statut du document

Pour plus d'information, veuillez visiter le site suivant:
<http://data.unhcr.org/SahelSituation/regional.php>



 UNHCR The UN Refugee Agency Formulaire Rapatriement Volontaire	# Ménage	XXX-XXXXXXXX	Adresse au pays d'asile	Pays NGR	Région TILLABERI (ADM1)	Departement OUALLAM (ADM2)	Commune Ouallam (ADM3)	Quartier/Bloc
	Taille	6	Adresse au pays d'Origine	Pays MLI	Region Gao (ADM1)	Cerle Menaka (ADM2)	Commune Menaka (ADM3)	Village
	Autre Document	Ménages Liés						



Individual #	FP	Prénom	Nom	Autre Nom	Sexe	Date Naissance	Mat. Rel au Stat. HR1	Besoins Spécifiques	Commentaires Individuels
1	XXX-XXXXXXXX	✓ XXXXX	XXXXX		M	01-Jan-XXXX	MA HR1		Nationality: Malian
2	XXX-XXXXXXXX	✓ XXXXX	XXXXX		F	01-Jan-XXXX	MA WIF		Nationality: Malian
3	XXX-XXXXXXXX	✓ XXXXX	XXXXX		X	01-Jan-XXXX	SN XXX		Nationality: Malian
4	XXX-XXXXXXXX	✓ XXXXX	XXXXX		X	01-Jan-XXXX	SN XXX		Nationality: Malian
5	XXX-XXXXXXXX	✓ XXXXX	XXXXX		X	01-Jan-XXXX	SN XXX		Nationality: Malian
6	XXX-XXXXXXXX	✓ XXXXX	XXXXX		X	01-Jan-XXXX	SN XXX		Nationality: Malian
7									
8									
9									
10									

Je, soussigné(e), déclare qu'après multiples considérations et en pleine connaissance des conditions de retour, opte volontairement au rapatriement pour mes dépendants mineurs et moi-même. Par ce rapatriement, ma famille et moi reconnaissons être de nouveau sous la protection de notre pays d'origine et renonçons à la protection internationale conférée par le statut de réfugié.



UNHCR Ouallam

Page 1 de 1
(Batch Page 1 de 1)

Date	
Préparé/Verifié par - UNHCR	Signature
	Date

1. Formulaire Rapatriement Volontaire (VRF)
2. Les refugies pour qui le retour a été facilité
3. Les camps et zones d'accueils
4. Depuis le 20 Novembre 2013
5. A4, couleur blanc
6. Les réfugiés retournent au Mali avec les documents

1. Type de document delivré
2. A qui?
3. Où?
4. A quel moment?
5. Caractéristiques du document
6. Validité et statut du document

Pour plus d'information, veuillez visiter le site suivant:
<http://data.unhcr.org/SahelSituation/regional.php>

